

**Mairie**  
**FRANGY EN BRESSE**  
**711330**

Le Conseil Municipal s'est réuni, le vendredi **03 novembre 2017** à 20 H 30 sous la présidence de Patrick GUILLOT, Maire

Excusés : Josette COMBETTE, Karine BOURGEOIS, Thierry LONGIN et Mickaël HAURY

Secrétaire de séance : Jocelyne EUVRARD

**Le Conseil Municipal :**

- Approuve le compte-rendu de la séance précédente.
- Accepte la résiliation du bail de location de l'appartement situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment de la mairie, côté Sud, à la date du 30 novembre 2017 et décide de louer ledit logement à Damien BERGER aux conditions précédemment établies.
- Prend connaissance du bilan financier des travaux réalisés pour l'aménagement complet de la Maison d'Assistants Maternelles.
- Discute des travaux qui seront prochainement réalisés à proximité des columbariums.
- Fait le point sur les travaux en cours sur le « terrain du château » notamment les abords et l'installation des jeux, l'écoulement des eaux et discute d'un plan d'ensemble d'aménagement de cette zone, à réaliser.
- Entend le bilan des travaux réalisés sur la voirie d'intérêt communautaire suite à la réunion du 27 septembre et rappelle les demandes qui seront faites au titre de l'année 2018.
- Est informé que Monsieur le Préfet, par arrêté en date du 13 octobre dernier, a accordé à CCB71 la compétence « contribution au budget du SDIS » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Prend connaissance des demandes d'urbanisme accordées ou refusées par la DDT et souhaite que les motifs des articles L111 soient levés pour l'obtention d'un permis de reconstruire au lieudit « Saget ».
- Evoque les divers projets qui pourraient être réalisés en 2018 : assainissement collectif rue du Bourg, chemin piétonnier route de Charnay, travaux à la salle des fêtes, poteau incendie.
- Entend le compte rendu des réunions du SICED (25/09), SIE Seillette (04/10), SIA Seille/Brenne (25/10), conseil d'école (19/10) et des conséquences que pourraient engendrer une baisse des effectifs.
- Sont évoqués la pose d'un auvent au dessus de la porte d'entrée de la MAM, les barrières du cimetière, bardage et peinture à l'extérieur du restaurant, élagage des platanes à réaliser tous les 2 ans.
- Fixe au samedi 11 novembre à 11 heures la commémoration de l'armistice de 1918 et au vendredi 22 décembre la prochaine réunion.

La Secrétaire :



Le Maire :



The stamp is circular with the text "FRANGY EN BRESSE" around the top edge and "71330" at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a bear.